

Tableau de bord - Suivi de la phase d'admission Parcoursup

Chiffres du 29/08/18

Ce tableau de bord présente l'évolution de la procédure d'admission Parcoursup, après les résultats définitifs du Baccalauréat 2018. Il répond à l'engagement de transparence pris par le Gouvernement pour la nouvelle procédure d'admission dans l'enseignement supérieur.

Au moment des résultats du baccalauréat, plus de 80% des 812 048 candidats inscrits sur Parcoursup avaient reçu au moins une proposition. Après les résultats du Baccalauréat, le travail des équipes de Parcoursup évolue : il s'agit d'identifier les candidats qui souhaitent effectivement s'inscrire dans l'enseignement supérieur via Parcoursup à la rentrée prochaine. En effet, comme chaque année, de nombreux candidats s'apprentent à s'inscrire dans une formation qui n'est pas répertoriée dans la plateforme d'admission nationale, entrent directement sur le marché du travail, ou partent à l'étranger. La plupart du temps, ces candidats omettent de clore leur dossier sur la plateforme.

Depuis la fin des épreuves du Baccalauréat, l'ensemble des candidats ont ainsi été relancés, pour que les équipes de Parcoursup puissent accompagner les candidats qui souhaitent effectivement s'inscrire dans l'enseignement supérieur via Parcoursup. Pour la première fois cette année, l'ensemble des candidats ont la possibilité d'être accompagnés par le recteur dans le cadre des Commissions d'accès à l'Enseignement supérieur, en complément de leur inscription en phase complémentaire.

Candidats ayant accepté une proposition

584 523

dont Oui définitifs 502 899

dont Oui avec autre(s) vœu(x) en attente 81 624

Cette catégorie regroupe les candidats actifs qui ont accepté une proposition dans une formation sur Parcoursup. Elle évoluera jusqu'à la rentrée prochaine.

Candidats qui souhaitent s'inscrire dans l'enseignement supérieur via Parcoursup

13 036

dont 7 004 lycéens

Cette catégorie regroupe les candidats actifs qui sont à la recherche d'une place dans l'enseignement supérieur via Parcoursup. Accompagnés par les rectorats ou sur la phase complémentaire, ils rejoindront peu à peu la catégorie des candidats qui ont accepté une proposition.

Candidats inactifs

44 239

dont 27 068 lycéens

Cette catégorie regroupe les candidats qui sont contactés par les équipes de Parcoursup pour identifier leurs souhaits pour la rentrée : ils peuvent demander à être accompagnés par la Commission rectorale ou s'inscrire en phase complémentaire. S'ils ont d'autres projets, ils pourront quitter la procédure Parcoursup.

Candidats ayant quitté la procédure : 170 250

Cette catégorie regroupe les candidats qui ont échoué au baccalauréat, se sont inscrits des formations hors Parcoursup ou ont formé d'autres projets